

Critères de sélection

- **L'intitulé de l'Association:**
Il doit comporter les mots "**L'Outil en Main de**" suivi du nom de la ville.
Aucun signe de connotation politique ou confessionnelle ne sera accepté. Comme pour toute association l'engagement repose sur le bénévolat.
- **Pour obtenir le label, 3 exigences de vérité:**
 - Faire appel à de **Vrais Hommes de Métier**
 - Etre accueilli dans de **Vrais Ateliers**
 - Travailler avec de **Vrais Outils**
- **La place des hommes de métier et des parents au sein du Conseil d'Administration:**
Un homme de métier et un parent doivent obligatoirement faire partie du Conseil d'Administration.
- **Indépendance**
La plus grande indépendance est demandée à la nouvelle association vis-à-vis de tout organisme afin de ne pas être liée à une seule structure.
Les élus ou représentants d'une municipalité ne seront pas majoritaires au C.A. pour que l'Association ne soit pas considérée comme entièrement contrôlée par une commune, même si la collaboration d'une municipalité est une excellente chose.
- **Les métiers du patrimoine- Critères de choix**
Le titre de L'OUTIL EN MAIN impose que l'enfant ait un outil dans la main. Par exemple, la droguerie ne saurait entrer dans la liste des métiers manuels et du Patrimoine.
- **Réaffirmer qu'il s'agit d'une INITIATION et non d'une FORMATION**
- **Au cours de l'année scolaire**
Chaque enfant devra pouvoir s'initier aux métiers proposés, en passant par les différents ateliers.

